

REUNION Comité Local d'Information et de Concertation (CLIC) du site ARCHIMICA

**COMPTE RENDU DE REUNION CLIC
ARCHIMICA à Tonneins (47)
Vendredi 10 décembre 2010 – 14h30**



Technopole Izarbel – 64210 BIDART
Tel : 05.59.43.84.60 – Mail : contact@geociam.com

Liste des participants

Collège « Administration »

BEZIAN Charlotte	DREAL UT 47 – Inspectrice des Installations Classées
LAUER Sébastien	DREAL UT 47
BELIN Laurent	Préfecture – Responsable MIUP
CHATEL Ghyslain	Sous Préfecture de Marmande – Sous Préfet

Collège « Collectivité territoriale »

MOGA Jean-Pierre	Maire de Tonneins Président du CLIC
BELTRAME Michel	Mairie de Fauillet – Maire

Collège « Exploitant »

FOURNEL Laurent	ARCHIMICA – Directeur
CLAUSIER Fabrice	ARCHIMICA – Responsable EHS

Collège « Salarié » :

TORMO Thierry	ARCHIMICA – Secrétaire CHSCT
----------------------	------------------------------

Collège « Riverain »

GUITHON Richard	Retraité SEITA
PEYROS Claudine	Association Respect de l'Environnement et Cadre de Fauillet - Trésorière

Ordre du jour

- Approbation du compte rendu CLIC précédent
- Nomination du Président du CLIC
- Bilan d'activité 2009 du site ARCHIMICA

Documents associés

Annexe 1 : Bilan d'activité 2009 du site ARCHIMICA

14h30 – Début de la réunion

Monsieur CHATEL, Sous-préfet de Marmande ouvre la réunion et fait l'appel des personnes inscrites au CLIC. La liste des présents est indiquée ci-dessus.

Monsieur MOGA, Maire de Tonneins

Fait remarquer que le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Val de Garonne a approuvé ses représentants il y a à peine 8 jours. Le temps de validation de la Préfecture de cette délibération a pu retarder l'envoi des convocations à la CLIC.

Approbation du compte rendu CLIC précédent

Monsieur CHATEL

Introduit le premier point de l'ordre du jour concernant l'approbation du compte rendu CLIC précédent. Il demande si des observations sont à suggérer.

Monsieur CHATEL fait remarquer que la dernière réunion CLIC s'est tenue en février 2009 alors qu'elle devrait avoir lieu tous les ans.

Mademoiselle BEZIAN, de l'Unité Territoriale de la DREAL dans le Lot et Garonne Confirme l'importance de faire des réunions régulières du CLIC. Cependant, la phase de renouvellement des représentants du CLIC a retardé la tenue de la présente réunion.

Aucune observation n'est exprimée, le compte rendu CLIC précédent est adopté.

Nomination du Président du CLIC

Monsieur CHATEL

Précise que cette réunion a pour objectif l'élection du Président du CLIC et ce, pour une durée de 3 ans. Il demande donc aux participants souhaitant postuler à cette responsabilité de se faire connaître.

Monsieur MOGA, Maire de Tonneins

Propose sa candidature.

Monsieur CHATEL

Fait procéder au vote.

Par le vote unanime des participants, Monsieur Jean-Pierre MOGA est reconduit sur sa fonction de Président du CLIC.

Bilan d'activité 2009 du site ARCHIMICA

Monsieur FOURNEL, Directeur de l'entreprise ARCHIMICA

Précise que la présentation qui va suivre anticipe sur l'activité 2010 afin d'être cohérent avec la date tardive de la tenue du CLIC de ce jour.

Monsieur CLAUSIER, responsable EHS pour ARCHIMICA

Présente le bilan selon le déroulé suivant. Le diaporama utilisé en support est joint en *Annexe 1*.

➤ Bilan des inspections réalisées en 2009

Suite à une visite de la DREAL datant de fin Novembre 2010, l'exploitant doit transmettre des éléments supplémentaires afin de compléter le rapport d'inspection.

- Bilan des Incidents / Accidents et Retour d'expérience
 Le taux de gravité correspond au nombre de jours d'absence dus à un accident déclaré, rapporté au nombre d'heures travaillées. En 2009, un accident a eu lieu au cours d'un exercice du POI (Plan d'Opération Interne). Aucun accident n'est à déclarer en 2010.
 En 2009, huit incidents sont survenus dont deux liés à la tempête Klaus et deux incidents de carbonisation AZT. En 2010, cinq incidents enregistrés dont deux liés à l'oxychlorure de phosphore, substance à l'origine du scénario de danger le plus important lors de l'alarme en place du P PRT, mais sans conséquence sur l'environnement ou le personnel. Il s'agissait de fuites dues à l'usure des tuyaux qui ont été récupérées puis traitées. Ces installations font l'objet de contrôles très réguliers.
- Éléments Importants Pour la Sécurité : EIPS (révision, contrôle)
 Ce sont les moyens techniques qui concourent à la sécurisation des procédés et notamment des installations identifiées comme pouvant être à l'origine d'incidents majeurs. Ces équipements sont à la base du PPRT car ils permettent de réduire l'impact sur la population.
- Organisation / Documentation du Système de Gestion de la Sécurité (SGS)
 En 2009 et 2010, des améliorations sur les fiches d'enregistrement ont été apportées. Les fiches barrières indiquent la procédure de maintenance et de tests des IPS. La maintenance des EIPS est effectuée par du personnel ayant reçu une formation spécifique répondant à des procédures strictes.
- Communication
 Concernant la communication interne, suite aux points d'amélioration soulevés par l'exercice P OI, les systèmes radio ont été améliorés. Les exercices mensuels de sécurité générale mobilisent le personnel sur toute une journée.
 Le CHSCT est commun aux deux sites d'Archimica.
 La communication externe prend en compte les plaintes du voisinage.
- Formation
 8 personnes ont été formées aux risques des atmosphères explosives (ATEX). Depuis l'année dernière, la fréquence de recyclage de formation SST est passée de annuelle à biannuelle.
- Bilan des actions 2009 et 2010 en matière de prévention des risques
 La révision du POI donne lieu à une collaboration étroite avec les pompiers. Des séances de travail communes sont programmées pour 2011 et vont conduire à la rédaction d'un guide commun sur les exercices PPI et POI. De plus, des fiches réflexes vont faire apparaître l'articulation entre l'intervention des services publics et les actions en interne.

Commentaires

Monsieur CHATEL

S'interroge sur le rythme des inspections de la DREAL

Mademoiselle BEZIAN

Répond que s'agissant d'un établissement SEVESO Seuil haut (AS), au minimum une inspection générale de la DREAL est prévue sur le site chaque année.

Monsieur MOGA

Demande des précisions sur les deux non conformités évaluées par la DREAL.

Monsieur CLAUSIER

La première non-conformité porte sur la qualité du revêtement des cuves de rétention d'acide chlorhydrique. Une étude a été menée afin de déterminer la résine la plus adaptée dans l'objectif de réaliser les travaux en 2011.

La seconde non-conformité correspond au mauvais positionnement d'une benne à déchets, sur une pente qui favorisait l'écoulement des eaux pluviales vers la voirie. Cet élément a été immédiatement repositionné sur la pente conduisant à la rétention.

Monsieur CHATEL

Note que les remarques précédentes sont mineures, mais elles pourraient révéler un certain manque de vigilance. Il est donc important de les signaler.

Monsieur CHATEL fait part d'une information en ce qui concerne les solvants de nettoyage tels que les dégraissants. Il existerait des procédés bactériologiques donc plus naturels, utilisés dans les garages automobiles, qui pourraient être étudiés en vue d'une substitution.

Monsieur CHATEL, revient sur les exercices POI et voudrait savoir si un accident majeur a déjà été simulé et où la simulation s'arrête.

Monsieur FOURNEL

Précise qu'il existe deux types d'exercice :

- un exercice interne prévu pour le POI, auquel les brigades du SDIS sont associées, le site est totalement évacué et les ateliers mis en veille ;
- un exercice prévu pour le PPI (Plan Particulier d'Intervention), qui prend en compte les risques à l'extérieur du site et intègre donc la population environnante.

Mademoiselle BEZIAN

Précise que le PPI est révisé à chaque fois que les dangers présentés par l'établissement et dimensionnant le rayon PPI subissent une modification. Un exercice PPI est réalisé après toute modification du PPI, ou au minimum tous les 3 ans. Le prochain concernant ARCHIMICA (à Tonnelins) se déroulera en 2011.

Monsieur CHATEL

Propose que le CLIC se réunisse à l'issue de l'exercice PPI.

Monsieur MOGA

Soulève la difficulté de communiquer avec la population sur ce type d'exercice. L'impact psychologique est parfois très fort.

Monsieur FOURNEL

Précise que les termes techniques employés peuvent engendrer des incompréhensions de la part de la population.

Monsieur MOGA

S'interroge sur la différence entre "accident" et "incident".

Monsieur CLAUSIER

Répond que l'entreprise entend par accident un événement qui impacte des personnes. L'incident quant à lui, n'entraîne pas de médicalisation et ne met en jeu que les installations industrielles.

Monsieur GUTHON, riverain

Demande si l'opérateur est en charge du contrôle des EIPS.

Monsieur FOURNEL

Explique que chaque nouvelle installation ou nouveau procédé sur le site fait l'objet d'une étude de danger afin d'en évaluer les risques et de mettre en place les dispositifs

via des mesures pouvant être techniques (vannes, automates,...) ou opérationnelles (réaction d'un opérateur après allumage d'un voyant rouge). Leur efficacité est calculée périodiquement et permet de mettre en place un plan de contrôle à la charge du service de maintenance.

Monsieur CHATEL

Demande si la défaillance humaine est prise en compte lors de la mise en place de mesures sur les EIPS.

Monsieur FOURNEL

Répond que certains gestes opérationnels humains peuvent être considérés comme des EIPS et que la défaillance humaine est prise en compte dans l'analyse de risques. C'est ainsi que dans certains cas où une défaillance entraînerait un risque trop élevé, une action humaine ne peut être intégrée aux EIPS.

Mademoiselle BEZIAN

Apporte des précisions quant aux inspections des documentations SGS. L'audit va permettre de contrôler la conformité des fiches barrières mais également de vérifier leur efficacité via un test de la barrière sur site.

Monsieur CHATEL

Demande si le marquage au sol du sens d'ouverture des vannes robinet a été effectué. Il indique qu'il existe une association d'adultes handicapés, APIHA (Association Pour l'Insertion des Handicapés Adultes), qui dispose du matériel professionnel et des compétences nécessaires pour effectuer ce type de travaux.

Monsieur FOURNEL

Le marquage au sol a été fait, mais il reste important de rappeler le fonctionnement de l'ouverture et de la fermeture de ces vannes. M. FOURNEL précise que les entreprises doivent répondre à un cahier des charges très strict pour pouvoir intervenir sur un site SEVESO. Elles doivent être formées spécifiquement et être labellisées.

Monsieur CHATEL

Demande comment l'entreprise gère la communication avec les médias et si elle dispose de personnes formées à cet exercice.

Monsieur FOURNEL

Plusieurs cas de figure peuvent se présenter. Dans le cadre du PPI, c'est à la Préfecture de coordonner la communication avec les médias. Pour le POI, c'est à l'entreprise de s'en charger. ARCHIMICA appartenant au réseau des Industries chimiques, l'entreprise doit répondre à une charte spécifique de communication.

De plus, deux personnes sont habilitées pour la communication externe. Elles sont formées spécifiquement à cet exercice par un cabinet externe.

Monsieur CHATEL

Demande comment se déroule la communication avec les services de sécurité.

Monsieur MOGA

Précise que la commune dispose d'une borne de communication. Ce dispositif contient tous les numéros de téléphone des personnes concernées par le périmètre élargi de l'usine. En cas d'incident, tous les numéros sont appelés en simultané et un message vocal est délivré indiquant la procédure à suivre. Un logiciel permet également de déterminer qui a décroché et qui n'a pas reçu le message.

Remarques et questions diverses

Monsieur CHATEL

Demande si le rapport d'évaluation des risques doit être modifié à chaque mise en place d'un processus influençant la probabilité d'occurrence d'un risque.

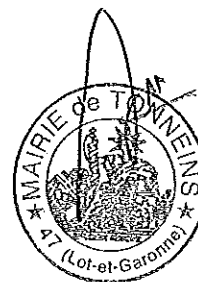
Monsieur FOURNEL

Répond que effectivement cette procédure est automatique. Cependant, aucune modification n'a été apportée sur le site de Tonneins depuis deux ans où seuls des remplacements de matériel ou modernisations ont été effectués.

Conclusion

Monsieur MOGA, Maire de Tonneins et Président du CLIC, remercie les participants, et souligne le travail de l'exploitant qui a présenté un bilan très complet, en accord avec ce qui est attendu en termes de transparence.
Monsieur MOGA lève la séance.

16h30 – Clôture de la réunion



ANNEXES

ANNEXE 1

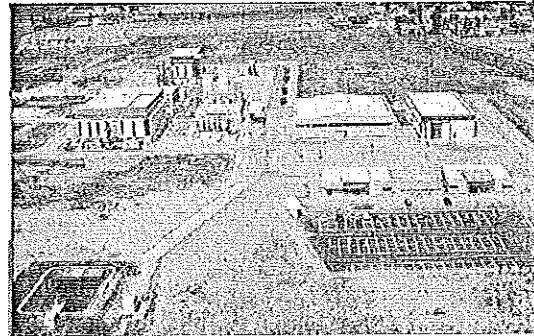
BILAN D'ACTIVITES 2009 DU SITE
ARCHIMICA

Bilan annuel 2009 ARCHIMICA Présentation au CLIC de Tonneins

Vendredi 10 décembre 2010



Site de Tonneins



Bilan annuel 2009 CLIC Tonneins – 10 décembre 2010

Service EHS



Sommaire

- ❖ Bilan des inspections réalisées en 2009
- ❖ Bilan des Incidents / Accidents et Retour d'expérience
- ❖ Eléments Importants Pour la Sécurité : EIPS (révision, contrôle)
- ❖ Organisation / Documentation du Système de Gestion de la Sécurité (SGS)
- ❖ Communication / Formation
- ❖ Bilan des actions 2009 en matière de prévention des risques
- ❖ Programme / objectifs 2010 en matière de prévention du risque

Bilan annuel 2009 CLIC Tonneins – 10 décembre 2010

Service EHS

Inspections

Inspections

Inspections DRIRE

➤ Visite du 12/11/2009 - Inspection programmée approfondie (8 demandes, 2 non-conformités).

- 1 non-conformité reste à traiter → Pose d'un revêtement en résine sur la surface de la cuvette de rétention du stockage d'acide chlorhydrique.

- 1 demande doit être finalisée → Fournir un plan d'amélioration de l'utilisation du solvant de nettoyage utilisé en maintenance.

➤ Suivi des inspections SGS de 2008

- Tonneins le 14/03/2008

↳ 11 remarques : remarques levées au 10/12/2008.

➤ Visite du 23/11/2010 - Inspection SGS

- Attente du rapport.

Incidents / Accidents



Bilan des Dysfonctionnements



Accidents - Incidents Tonneins

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Incidents	15	7	7	4	11	4	8
Accidents	2	1	4	3	0	2	1
Accidents avec arrêt	0	1	3	1	0	1	1
Accidents de trajet						0	0
Nombre de jours perdus	0	3	116	3	0	1	10
Taux de fréquence	0	14	46	15,2	0	15	16
Taux de gravité	0	0	3,25	0,05	0	0,045	0,16

TF 2007 : 7.8 - TF 2008 : 7.7 - TF 2009 : 7.7
TG 2007 : 0.21 - TG 2008 : 0.24 - TG 2009 : 0.28

Source : UIC

Bilan des Dysfonctionnements

Accidents Tonneins

1 accident en 2009, et 0 en 2010.

- Blessure d'un opérateur lors d'un exercice au port de l'ARI (10 jours d'arrêt). Trébuché sur la dernière marche en descendant un escalier avec un Appareil Respiratoire Isolant (ARI).

0 accident sur le personnel extérieur
(4ème année consécutive pour les 2 sites)

Bilan des Dysfonctionnements

Incidents Tonneins

8 incidents en 2009, et 5 en 2010.

En 2009 : 8 dont 2 incidents liés à la tempête Klaus et 2 incidents de carbonisation AZT

- Rupture ligne HCL à A1 : En amont de la vanne de barrage au cours d'une préparation d'intervention. 50 L déversés dans la cuvette de rétention et projection sur la tenue de l'opérateur. Demande de contrôle et renforcement des 7 vannes automatiques de distribution HCL ainsi que des lignes HCL en PVC et des supportages.

- Carbonisation Aztréonam : 2 incidents survenus suite à une augmentation du nombre de lots. Les conclusions des investigations mettent en évidence un risque d'échauffement possible suite à une diminution progressive de la taille des grains lors du tamisage. Mise en place d'un rinçage inter lot plus important pour éliminer les amorçages de cristaux trop fins.

Bilan des Dysfonctionnements

Incidents Tonneins

En 2010 : 5 incidents dont 2 liés à l'oxychlorure de phosphore (POCl₃)

- Incidents liés à des fuites sur le système de circulation du produit (pompe et vanne) sans conséquences sur l'environnement ou le personnel.

Eléments IPS

Communication interne

2009

➤ POI

- Exercice inopiné le 01/10/2009 à Tonneins (scénario 2 : Fuite de POCL3 à A1)
Evacuation efficace : recensement des présents avant l'arrivée des secours.
Bonne coordination avec les pompiers (2 binômes en Appareil Respiratoire Isolant - ARI).

Point à améliorer : Communication suite à un manque de moyen radio.
Décontamination des personnes (moyens limités car exercice) et dépollution (ramassage, ...).

Communication interne

2009

➤ Exercices sécurité générale mensuels

Améliorer le passage de la consigne lorsque la centrale incendie est inhibée.
Fiche reflexe à créer pour le passage des consignes par les gardiens. Panonceau "Centrale inhibée" pour affichage dans les ateliers à prévoir si possible.
Marquage au sol du sens d'ouverture des vannes Robinet Incendie Armé (RIA) et lances à envisager.

Demande d'exercices en feu réel sur le site de Tonneins. A prévoir en 2011.

Bilan 2009 / Programme 2010



Bilan des actions 2009 en matière de prévention des risques 2009

Révision des POI pour le site de Tonneins.

Remplacement Cuve HCl et laveur de gaz à Tonneins.

Réduction du volume de 100 à 80 m³. Amélioration du système de captation.

Coût : 140 k€

Plan de mise en conformité ATEX (Tranche 1)

Remplacement et mise en conformité des dépoussiéreurs critiques.

Coût : 100 k€

Le montant total des investissements EHS d'ARCHIMICA SAS en 2009 est de 440 k€ soit près de 30 % du montant total des investissements réalisés en 2009.

Programme / objectifs 2010 en matière de réduction du risque 2010

- Poursuite du plan de mise en conformité ATEX (Tranche 2)

Coût estimé : 100 k€

- Groupes froids (mise en conformité et remplacement du fluide R22)

Coût estimé : 250 k€

**Merci de votre
attention.**